

| | |
|--------------------------|--|
| DECISION DU MAIRE | |
| 2024/031/AGD | |

Le Maire de BREUILLET,

Vu la délibération 2020 I 31 du Conseil municipal en date du 30 juin 2020, accordant la délégation permanente du Conseil municipal à Mme Le Maire pour la durée de son mandat en vertu des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'à l'occasion de la journée mondiale de l'Eau, la Mairie de Breuillet organise une exposition du 23 au 31 mars au Parc du Colombier,

Considérant que l'Institut de Recherche pour le Développement met gracieusement à disposition de la Mairie de Breuillet des fichiers haute définition de l'exposition intitulée « L'eau au cœur de la science ».

DECIDE

De signer une convention de mise à disposition à titre gracieux des fichiers haute définition de l'exposition intitulée « L'eau au cœur de la science » avec l'Institut de Recherche pour le Développement représentée par sa Directrice de la mission Culture scientifique et technologique, Madame Marie-Lise SABRIE, dans le cadre de l'exposition organisée par la Mairie de Breuillet, du 23 au 31 mars au Parc du Colombier.

Ampliation de la décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de Palaiseau

Fait à Breuillet, Le 13 mars 2024



Mme Le Maire


Véronique MAYEUR